

ETAT DES FRAIS D'ORGANISATION

ANIMATEUR, A.S. ou DISTRICT

(Accord préalable du SR pour achat repas jurys, goûters, petit matériel)

F4



Fiche à envoyer **obligatoirement** dans les 30 jours suivant l'organisation par mail à :

Toutes les demandes concernant la saison 2023-2024 devront être envoyées pour traitement avant le 30 juin 2024 dernier délai

Service Régional UNSS

Mail : sr-lille@unss.org

ETABLISSEMENT : Collège Lycée L.P. Autre

NOM :

CODE DE L'AS :

1	1			
---	---	--	--	--

VILLE :

ANIMATEUR A.S. ORGANISATEUR :

TELEPHONE :

DISTRICT :

COMPTE À REMBOURSER : Animateur A.S.

A.S.

District

CHAMPIONNAT <input type="checkbox"/>	FORMATION <input type="checkbox"/>
Activité :	
Date : / /202	
Lieu :	
Nombre d'élèves inscrits :	
Nombre de jurys convoqués :	

NIVEAU	
<i>Cocher la ou les case(s) correspondante(s)</i>	
<input type="checkbox"/> Académique	<input type="checkbox"/> Etablissement
<input type="checkbox"/> Inter-Académique	<input type="checkbox"/> Excellence
<input type="checkbox"/> France	<input type="checkbox"/> Sport partagé
	<input type="checkbox"/> Animation / Promotion

Repas jury : 8,50€ maximum / personne

Goûter élève : 0,80 € maximum / élève

Petit matériel : accord préalable du SR

N.B. : Joindre obligatoirement les factures acquittées : pièces originales ou scan

Merci de joindre un RIB pour procéder au virement bancaire.

Date et signature du demandeur
Date :
Signature :

Partie réservée à l'UNSS	
Indemnités allouées	
Visa du service	